

Règlements officiels – Promotion

« Un cadeau pour vous remercier »

Organisateur : Place de Ville, situé au 700, boul. Laure, Sept-Îles, Québec G4R 1Y1.

Date de la promotion : Le lundi 12 octobre 2026

(Le genre masculin est utilisé pour alléger le texte.)

1. Admissibilité

La promotion est ouverte à toute personne âgée de 18 ans et plus au moment de sa participation.

Sont exclus de la promotion :

- Les employés de Place de Ville;
 - Les membres de leur famille immédiate;
 - Toute personne domiciliée à la même adresse que les personnes ci-haut.
-

2. Conditions de participation

Pour recevoir le cadeau, le client doit :

1. Effectuer, le **lundi 12 octobre 2026**, un achat de **50 \$ ou plus avant taxes** chez un marchand participant*;
2. Présenter son reçu d'achat de la journée en cours (papier ou électronique) au service à la clientèle de Place de Ville sur les heures d'ouverture de 9 h 30 à 16 h ;
3. Recevoir un (1) sac cadeau, jusqu'à épuisement des stocks.

* Conditions applicables :

- Super C est exclu de la promotion.
 - Les achats de cartes-cadeaux Place de Ville sont admissibles.
 - Un seul cadeau par adresse.
 - Quantités limitées à 20 sacs cadeaux, remis selon le principe du premier arrivé, premier servi.
-

3. Le cadeau

- Un (1) sac cadeau signé Gom-Mee, contenant un nettoyant pour le visage et un masque (valeur approximative de 17 \$).
 - Le cadeau n'est ni échangeable, ni transférable, ni monnayable.
-

4. Acceptation des règlements

La participation à cette promotion confirme que la personne :

- a lu et compris les règlements;
 - accepte de s'y conformer.
-

5. Conditions générales

- La promotion exclut les employés de Groupe Westcliff, ses sociétés affiliées, le personnel de Place de Ville et ses agences de publicité.
- La promotion est assujettie aux lois fédérales, provinciales et municipales applicables.
- Le centre commercial se réserve le droit de refuser tout reçu douteux, illisible ou non conforme.
- Le centre commercial n'est pas responsable des fermetures exceptionnelles du service à la clientèle qui pourraient entraîner une interruption de la promotion.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler la promotion sans préavis.
- La promotion est commanditée exclusivement par Place de Ville et n'est associée à aucune autre entreprise.